

Wallonie environnement SPW
Département des permis et Autorisations
Direction de Mons
Place du Béguinage 16
7000 Mons

Ronquières, le 09 mars 2020.

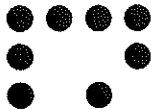
Concerne / Démolition des bâtiments vétustes et construction d'un nouveau bâtiment pouvant accueillir la population de l'athénée Royal Lucienne Tellier ainsi que l'Institut Technique de la communauté française (ITCF) à Frasnes-lez-Anvaing
Objet / demande de permis unique / complément d'information
Nos réf. / dossier 1907
Vos réf. / 20727 & D3300/51065/RGPED/2020/4/GPRIM/bcath - PU
Réf. SPW TLPE / 2098118 & F0313/51065/PU3/2020.2
Réf. Commune / PU2/20/NS

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joint le complément d'information pour la demande de permis unique introduite le 07 février 2020 pour le projet repris en rubrique pour le compte de la fédération Wallonie Bruxelles

Ce dossier comprend pour le volet environnement :

1. La capacité de d'accueil du restaurant est de 240 personnes d'un point de vue du système de ventilation pour un confort optimal, d'un point de vue de sécurité incendie ; les dégagements au nombre de 3 et de 7 UP peuvent permettre l'évacuation maximale de 330 personnes.
Pour son utilisation régulière le restaurant est prévu pour 240 personnes (professeurs et personnel inclus). Les activités prévues dans l'établissement sont les mêmes qu'actuellement. Il est possible que des rassemblements extra-scolaires y soient organisés (1 à 2 fois dans l'année pour des utilisations exceptionnelles. Pour cela un DIU sera remis au chef d'établissement dans lequel sera renseigné les restrictions d'occupation et utilisation des locaux. Soit 330 personnes maximum (selon le nombre d'unité de passage et dégagement cités plus haut pour l'évacuation) et si cela est cohérent, un nombre de décibel maximum, en cas d'utilisation exceptionnellement ouverte au public. En annexe concernant le niveau sonore du restaurant, l'acousticien nous propose la pertinence du projet sur cette question.



2. La réserve froide est une chambre froide réfrigérée. Sa puissance frigorifique nominale utile (en kw) est de 3,8kW.

Ce dossier comprend pour le volet urbanisme :

1. Le formulaire de déclaration PEB initiale.
2. Le rapport PEB

Concernant les remarques faites dans le courrier, les parois étaient déjà reprises dans le dossier précédant. Pour les rendre plus compréhensible et plus lisible, celle-ci ont été divisée et renommée différemment.

Restant à votre disposition pour toutes remarques éventuelles, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Ruddy Picard, architecte.